

Efforts de comblement des effectifs et complément d'information

Dans les derniers jours, les médias, dont La Presse, ont émis des articles au sujet de la situation du comblement des effectifs au sein de notre organisation. Certaines affirmations ont été mentionnées et il est important à ce moment-ci de compléter certaines informations.

Recherche active de pistes de solutions

D'abord, il est primordial de mentionner que notre organisation travaille sans relâches à mettre en place des solutions opérationnelles pour combler les effectifs et éviter le recours au TSO. Plusieurs solutions ont été mises de l'avant dans les dernières semaines et d'autres seront annoncées dans les prochains jours. L'ensemble des mesures ont pour seul objectif d'optimiser les conditions de travail de nos professionnel(le)s et d'assurer la santé et la sécurité de la population. La Corporation est tenue de respecter un cadre légal strict entourant la modification des conditions de travail, notamment ses aspects financiers, et notre organisation fait des représentations à ce sujet depuis plusieurs semaines. L'ensemble de notre organisation est mobilisé à trouver et mettre en applications des mesures afin de limiter les enjeux de comblements et la partie syndicale est incluse et participe à l'effort commun.

Il est vrai que notre organisation est préoccupée par les effets que la situation actuelle entraîne sur nos employé(e)s. Nous sommes très conscient(e)s que les 2 ans de pandémie dont on ne voit pas la fin, les moyens de pression durant la grève des paramédics, la charge de travail qui n'a cessé d'augmenter ainsi que la fatigue des employé(e)s exige que nous en fassions plus pour vous soutenir. Il est également primordial d'offrir une réponse préhospitalière adéquate à la population et de garantir à nos usager(ère)s qu'ils et elles auront droit à un service qui assure leur santé et leur sécurité en tout temps. Il est de notre devoir comme organisation de se mobiliser afin de répondre adéquatement au besoin de la population.

Un processus d'embauche rigoureux

Concernant les embauches, il est important de mentionner qu'Urgences-santé a reçu, depuis le 1^{er} janvier 2022, 120 candidatures de personnes désirant travailler comme paramédic dans notre organisation. Seulement 11 candidatures n'ont pas été retenues lors du processus, ce qui représente moins de 10 % des candidatures. Il est important de rappeler que nous embauchons les candidat(e)s correspondant à un profil bien défini et que nous devons nous assurer de respecter les standards de la profession. L'analyse du profil des candidat(e)s est fondée notamment sur les aspects clinique et comportemental (savoir, savoir-être, savoir-faire). La rigueur de nos processus d'embauche assure également une qualité de service à la population. D'ici les prochains jours, 16 nouveaux paramédic viendront prêter main forte à la Corporation, ils et elles seront tou(te)s mobilisé (e) s sur les plages de nuit pour l'été.

Impact de l'impossibilité de réaliser les stages

Il faut rappeler également que les choix de moyens de pression que la partie syndicale a exercés dans la dernière grève incluait le refus d'encadrer les stages des étudiant(e)s finissant(e)s des Cégeps. Ceci a généré un impact important sur notre capacité d'embauche puisque plusieurs élèves n'ont pas pu réaliser leur stage.

Appel à une mobilisation commune

Comme mentionné précédemment, nous sommes conscient(e)s que la pénurie de main-d'œuvre dans notre secteur d'activité, comme dans bien d'autres, est un enjeu majeur pour l'organisation et nous y travaillons sans relâche au bénéfice de notre personnel et de la population que nous desservons. Nous vous invitons donc tous et toutes à se mobiliser derrière ces enjeux et à travailler ensemble pendant cette période difficile.

Roxane Gibeau
Directrice des ressources humaines

François Lamarche
Directeur des interventions